



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON

Conseil Syndical du 14 décembre 2021

Compte-rendu synthétique :

Votants présents :

M. Jean GALAND, M. Jean-François BOUDIGUE, Mme Béatrice AURIENTIS,
M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Patrick DAVET, M. Alain BALLEREAU.
Un pouvoir est donné à M. Jean GALAND par M. Xavier DANNEY.

Excusé(e)s :

Mme Marie LARRUE, M. Bruno LAFON, M. Xavier DANNEY, Mme Karine DESMOULIN,
M. Vincent MAURIN, Mme Pascale GOT, M. Cédric PAIN.

Assistaient à la réunion :

M. Éric COIGNAT.

Président de séance :

M. Jean GALAND.

Secrétaire de séance :

M. Jean-François BOUDIGUE.

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 6 décembre 2021.

La séance réunie le 14 décembre 2021 à La teste de Buch est ouverte à 10 h 00.

Sous la présidence de Monsieur Jean GALAND :

- **Délibération 27-2021** : Désignation/modification des délégués par le Conseil Départemental de la Gironde.. Délibération adoptée.
- **Délibération 28-2021** : Débat d’Orientation Budgétaire 2022. Délibération adoptée.
- **Délibération 29-2021** : Vote du Budget Primitif 2022. Délibération adoptée.
- **Délibération 30-2021** : Tarification 2022. Délibération adoptée.
- **Délibération 31-2021** : Modification technique et administrative du périmètre du port ostréicole d’Andernos-les-Bains. Délibération adoptée.
- **Délibération 32-2021** : Adhésion à la mission complémentaire à l’assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites du Centre de Gestion de la Gironde par voie conventionnelle. Délibération adoptée.
- **Délibération 33-2021** : Convention d’Occupation Temporaire du domaine public – Bassin de stockage de sédiments de dragage à Andernos-les-Bains. Délibération adoptée.
- **Délibération 34-2021** : Modification du Règlement de Gestion des ports du SMPBA. Délibération adoptée.
- **Délibération 35-2021** : Attribution de subventions aux associations concourant à l’animation des ports du SMPBA en 2022. Délibération adoptée.
- **Délibération 36-2021** : Constitution d’une provision comptable pour créances douteuses 2021. Délibération adoptée.

Il est proposé aux membres de l’assemblée de réunir le prochain Conseil Syndical, précédé du Conseil Consultatif, le jeudi 14 avril 2022 à 14h00 au Domaine de Certes à Audenge.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.